

Les infos

Vendredi 1 Septembre 2017



AU PIED DU MUR

Après une concertation tronquée, les ordonnances réformant le marché du travail sont parues et avec elles, la capacité pour chacun de juger le contenu sans s'en remettre aux commentaires (ou aux postures) des uns et des autres. Après s'être félicitées de la concertation, la CFDT s'est déclarée «*profondément déçue*» et FO trouve que «*tout n'est pas parfait ... loin de là*». La CGT est confortée dans toutes ses craintes. La ministre du travail a déclaré en sortant de la réunion que «*dorénavant tout est possible*». Alors que le bilan des nombreuses réformes précédentes n'a même pas été tenté, que le chômage de masse continue sa progression, la même logique est poussée un cran plus loin. Quelques jours après que le président ait déclaré que «*la France n'est pas réformable*», le discours gouvernemental est plus consensuel ... du moins à Jouy en Josas où le MEDEF tenait ses universités d'été. Entre les ordonnances sur le marché du travail et les 11 milliards de cadeau fiscal apporté la veille par le ministre de l'économie, les patrons avaient de quoi sabrer le champagne.

LA VOIX DE SON MAITRE

Il aura fallu près de 22 versions du projet pour arriver au document transmis aux représentants du personnel (disponible sur nos sites). Le résultat ressemble à 90% à ce que l'on sait déjà depuis le début – il y a bien quelques pré carrés qui ont été

soigneusement épargnés par la transformation. La réorganisation majeure de ces 20 dernières années «*n'aurait pas pour objectif la modification de l'organisation et des conditions de travail des salariés*». Pourtant à en juger aux organigrammes, qui ne donnent pas l'impression d'une grande simplification, on retrouve bien l'objectif principal : une reprise en main par les directeurs généraux qui superviseront chacun directement leurs BU et SU tandis que les directions des piliers et des services centraux passent à la moulinette. En tout cas, sous couvert d'agilité, c'est l'outil idéal pour accélérer l'application des décisions de ces messieurs. Ce qui n'est pas rassurant quand on sait comment raisonne le conseil d'administration.

SALAIRES

C'est bien parce qu'il existe des comités d'établissements et que ceux ci sont logés dans chaque DEC, PSC et CRCM, que nous pouvons vous proposer une étude sur les rémunérations fixes dans le réseau (disponible sur nos sites). C'est précisément ce qui gêne le patronat et qui pousse les gouvernements successifs à s'attaquer aux pouvoirs exorbitants dont bénéficieraient les instances représentatives du personnel... au point de vouloir les supprimer. Coté Société Générale, la direction tente régulièrement de plaider auprès des syndicats pour n'avoir qu'un seul CE pour tout le réseau ... sans succès, pour l'instant. Sur le fond, en plus de pouvoir vous positionner individuellement, vous pourrez constater que les rémunérations du réseau vont de 20.000 € à 138.000 € ; les écarts entre les plus basses rémunérations et les plus hautes sont en moyenne de 3.26 (l'écart max est de 6.90) ; l'inégalité Femme/Homme dans le réseau est stable à 14,86% entre 2015 et 2016. Il reste donc des corrections à apporter ! Ces inégalités s'améliorent dans 67 établissements et se dégradent dans 63 autres ; l'inégalité la plus importante entre les femmes et les hommes est à Besançon et Mantes : 31% !



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél: 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

